





vue passée ensuite permit d'admirer le superbe état-major des troupes serbes...

Les Bulgares en Grèce

La livraison du fort Rupel est un épisode de la comédie grecque

De nouvelles et sûres informations sur l'affaire du fort Rupel font connaître que la suite d'une vingtaine de coups de canon qui accueillit les troupes serbes...

Le correspondant du Morning Post à Copenhague télégraphie que des nouvelles reçues à Copenhague indiquent qu'une canonnière a été entendue mercredi soir dans la mer du Nord au large de Bovbjerg.

La France demande des explications (Retardé dans la transmission.) M. Gallieni, ministre de France, a eu ce matin avec M. Skouloudis...

La satisfaction de la presse allemande Schaffhouse, 2 Juin. Les Dernières Nouvelles de Munich, après avoir critiqué les Bulgares...

Le roi Ferdinand de Bulgarie veut donner des gages à son peuple Milan, 2 Juin. On télégraphie de Salonique qu'il n'est pas douteux que l'avance des Bulgares...

Les Bulgares revêtus d'uniformes allemands Salonique, 2 Juin. Aucune troupe allemande n'a été jusqu'ici envoyée en Bulgarie...

L'invasion bulgare continue et la population est cruellement traitée Athènes, 2 Juin. L'état-major grec à Demir-Hissar déclare que tous les territoires grecs de la vallée de la Strouma...

La situation en Grèce Athènes, 2 Juin. Les journaux vénétozistes dirigent de violentes attaques contre le président du Conseil...

Graves émeutes Salonique, 2 Juin. De graves émeutes se sont produites à Prasteli, au nord de Sérès, parmi la population.

Le gouvernement explique la remise du fort de Rupel aux Bulgares Athènes, 2 Juin. La Chambre hellénique est convoquée pour lundi prochain. On affirme dans les milieux officiels que M. Skouloudis exposera brièvement mais catégoriquement le point de vue gouvernemental sur la question de l'avance des troupes serbes...

En Asie Mineure Les Turco-Allemands préparent un mouvement offensif Pétrougrad, 2 Juin. Les résultats des préparatifs turco-allemands, accomplis en ces deux derniers mois et poussés avec énergie dans le but de résister à l'offensive russe contre Constantinople...

Sur Mer

Une bataille navale dans la mer du Nord Londres, 2 Juin. Le correspondant du Morning Post à Copenhague télégraphie que des nouvelles reçues à Copenhague indiquent qu'une canonnière a été entendue mercredi soir dans la mer du Nord au large de Bovbjerg.

La flotte allemande subit un échec Paris, 2 Juin. Suivant des informations non encore officiellement confirmées, la flotte de haute mer allemande a subi un échec au large de la côte danoise...

En Angleterre Lord Kitchener s'explique sur la situation militaire. Londres, 2 Juin. Un grand nombre de membres de la Chambre des Communes se sont réunis ce matin en séance de Comité pour entendre les explications de lord Kitchener sur la situation militaire...

A travers les Journaux L'homme Enchaîné. — Le Comité secret. — De M. Clemenceau. — Qu'en sera-t-il d'un Comité secret ?

La fête du roi est contremandée Athènes, 2 Juin. Les réjouissances militaires qui devaient avoir lieu à l'occasion de la fête du roi au Stade, dimanche prochain, en faveur des familles de mobilisés, sont remises à plus tard.

Le gouvernement explique la remise du fort de Rupel aux Bulgares Athènes, 2 Juin. La Chambre hellénique est convoquée pour lundi prochain. On affirme dans les milieux officiels que M. Skouloudis exposera brièvement mais catégoriquement le point de vue gouvernemental sur la question de l'avance des troupes serbes...

Les Obsèques du Général Gallieni A SAINT-RAPHAEL

— De notre envoyé spécial —

Saint-Raphaël, 2 Juin. Saint-Raphaël s'apprête à faire au général Gallieni d'importants funérailles. Tous les magasins sont fermés, la population tout entière est dehors et à voir les rues de la coquette petite ville on se croirait à un jour de fête. Hélas ! ce n'est pas pour les Raphaëlois ni une fête, ni une joie, et ce n'est que l'attente de la nature offre aux regards des nombreux étrangers venus de toutes parts pour assister à la funèbre cérémonie, c'est l'âme endeuillée, pleine de tristesse, qu'ils vont par les rues, déjà pleines de monde, se préparant à faire à celui qui fut leur illustre concitoyen des obsèques dignes de lui, dignes du grand chef militaire que pleure la France entière.

A la Gare La gare, où le train amenant les restes du général Gallieni doit arriver à midi 44, est soigneusement décorée de drapeaux français et sur la place qui y donne accès, la République que barre un large ruban de crêpe. Les bacs de gaz sont éclairés et voiles de crêpe, aussi bien à l'intérieur de la gare que sur la place qui y donne accès.

Le cortège Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

Le cortège se forme. En tête, marche une compagnie de tirailleurs sénégalais, puis la musique des Equipages de la Flotte, l'Harmonie raphaëloise, une compagnie du 88 colonial et les piquets d'honneur.

La Journée Parlementaire SÉNAT Paris, 2 Juin. La séance est ouverte à 3 heures 45, sous la présidence de M. Antonin Dubost.

L'impôt sur les Bénéfices de Guerre Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi portant établissement des cotisations extraordinaires sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Acte de courage. — Les deux enfants de M. Guerrier, épiciers, 29, rue Saint-Cécile, jouaient au lit, hier matin, vers 7 heures et demie. Soudain, avec l'impudence naturelle de leur âge — ils ont 3 et 5 ans — ils ont pris une allumette sur la table de nuit, l'allumée et mit le feu à la literie. Tout flambea. Aux cris des enfants effrayés M. Guerrier accourut et appela ses voisins. Les passants entrèrent, notamment Fortuné Girard, quartier-maître mécanicien ; Louis Rouxel, marchand de laines, interprète à la douane ; et un certain nombre de militaires. Les deux enfants furent sauvés. Nos félicitations aux courageux sauveteurs.

L'amoureux jeu de couteau. — Vers 11 heures du soir, l'autre nuit, la fille ganteuse de la rue de la République, 23 ans, demeurant rue Poldès-de-France, 10, était assise sur le banc Belusane par un individu qui lui dit : « Tiens, je t'ai connue à Nice ! ». Et comme il se voyait repoussé, l'individu donna deux coups de couteau, l'un à la poitrine, l'autre au bras gauche. Les deux blessés furent transportés à l'Hôtel-Dieu. Son agresseur est actuellement recherché.

Petits vols militaires. — Les inspecteurs de la brigade mobile ont arrêté, hier, les nommés Albert Carli, âgé de 23 ans, habitant rue algérienne d'Arles, demeurant à Marseille, boulevard de Roux ; Fernand Chevallier, âgé de 20 ans, domicilié boulevard Morel, et Henri Sève, âgé de 23 ans, habitant chemin des Chartroux. Le premier est inculpé de détournement d'effets militaires, vestes et pantalons en velours ; les deux autres, de détournement de munitions. Ils ont été remis à la justice.

Sauvé de l'eau !... — Vers 6 heures et demie, avant-hier soir, un garçonnnet de 9 ans, tombant accidentellement dans le canal de la rue de la République, fut sauvé par le capitaine Bard, de la Légion d'honneur, qui vivement félicité le courageux sauveteur qui, l'été dernier, avait eu sauvé un enfant dans les mêmes conditions.

Les Serbes à Marseille. — Par le paquebot Pétion, de la Compagnie Française, le capitaine Bastia, sont arrivés 70 Serbes qui ont été conduits dans un sanatorium de la banlieue marseillaise.

Le Bavard, qui paraît aujourd'hui, publie sur la question gréco-bulgare un de ses plus beaux dessins d'accompagnement d'excellents articles d'une savoureuse ironie.

Au Grand-Orient. — Les franc-maçons de l'O. de Marseille et ceux présents à Marseille, sont cordialement invités à assister à la tenue générale qui aura lieu dimanche, 4 juin, au local habituel, à 9 heures. Prière de venir sous la présidence de la R. L. : Le Phare de la Renaissance. Ordre du jour : Conférence sur la situation actuelle. Présence rigoureusement indispensable.

Société Régionale d'Apiculture. — Dimanche, à 9 heures et demie du matin, réunion et cours public au rucher d'études de la Société Régionale d'Apiculture. Conduite de la ruche de Layens-en-Provence.

Il a été perdu au môle E, hangar 9 et 10, un portemanteau contenant une petite somme en billets. Prière de le rapporter au capitaine Victor Travail, 159 section de C. O. A., caserne Bussière.

Association amicale des Réformés n° 1 (Guerre et Marine). — Assemblée générale dimanche 4 juin, à 9 h. 30 du matin, Brasserie du Chapitre.

Excursion à la Sainte-Baume. — Tous les dimanches, mardis et jeudis, départ d'Arles, à 7 heures, pour la prière de venir les places au Syndicat d'Initiative de Provence, 12 rue Paradis.

Antour de Marseille AIX. — Comité de l'U. P. — Des conférences auront lieu dimanche, à 9 heures, à Septèmes et à Aix, aux Fêtes-Musées, avec le concours de MM. Gabriel Toussaint et Emile Sicard. A la suite de la conférence du 27 mai, la commission de l'U. P. a décidé de faire un tour de l'U. P. en 1917-18. Des conférences auront lieu à Aix, le 4 juin, à 9 heures, au local de l'U. P. à Aix, sous la présidence de M. le chef d'escadron en retraite, Girard, père de l'honorable avoué à la Cour, et M. le Secrétaire Général, avocat de notre barreau, et de nombreux délégués. Les conférences seront effectuées aux sociétés, et non aux délégués qui en feront la demande écrite au président, jusqu'au 31 juin courant (terme de validité).

Excursion à la Sainte-Baume. — Tous les dimanches, mardis et jeudis, départ d'Arles, à 7 heures, pour la prière de venir les places au Syndicat d'Initiative de Provence, 12 rue Paradis.

Antour de Marseille AIX. — Comité de l'U. P. — Des conférences auront lieu dimanche, à 9 heures, à Septèmes et à Aix, aux Fêtes-Musées, avec le concours de MM. Gabriel Toussaint et Emile Sicard. A la suite de la conférence du 27 mai, la commission de l'U. P. a décidé de faire un tour de l'U. P. en 1917-18. Des conférences auront lieu à Aix, le 4 juin, à 9 heures, au local de l'U. P. à Aix, sous la présidence de M. le chef d'escadron en retraite, Girard, père de l'honorable avoué à la Cour, et M. le Secrétaire Général, avocat de notre barreau, et de nombreux délégués. Les conférences seront effectuées aux sociétés, et non aux délégués qui en feront la demande écrite au président, jusqu'au 31 juin courant (terme de validité).

Excursion à la Sainte-Baume. — Tous les dimanches, mardis et jeudis, départ d'Arles, à 7 heures, pour la prière de venir les places au Syndicat d'Initiative de Provence, 12 rue Paradis.

Antour de Marseille AIX. — Comité de l'U. P. — Des conférences auront lieu dimanche, à 9 heures, à Septèmes et à Aix, aux Fêtes-Musées, avec le concours de MM. Gabriel Toussaint et Emile Sicard. A la suite de la conférence du 27 mai, la commission de l'U. P. a décidé de faire un tour de l'U. P. en 1917-18. Des conférences auront lieu à Aix, le 4 juin, à 9 heures, au local de l'U. P. à Aix, sous la présidence de M. le chef d'escadron en retraite, Girard, père de l'honorable avoué à la Cour, et M. le Secrétaire Général, avocat de notre barreau, et de nombreux délégués. Les conférences seront effectuées aux sociétés, et non aux délégués qui en feront la demande écrite au président, jusqu'au 31 juin courant (terme de validité).

Excursion à la Sainte-Baume. — Tous les dimanches, mardis et jeudis, départ d'Arles, à 7 heures, pour la prière de venir les places au Syndicat d'Initiative de Provence, 12 rue Paradis.

Antour de Marseille AIX. — Comité de l'U. P. — Des conférences auront lieu dimanche, à 9 heures, à Septèmes et à Aix, aux Fêtes-Musées, avec le concours de MM. Gabriel Toussaint et Emile Sicard. A la suite de la conférence du 27 mai, la commission de l'U. P. a décidé de faire un tour de l'U. P. en 1917-18. Des conférences auront lieu à Aix, le 4 juin, à 9 heures, au local de l'U. P. à Aix, sous la présidence de M. le chef d'escadron en retraite, Girard, père de l'honorable avoué à la Cour, et M. le Secrétaire Général, avocat de notre barreau, et de nombreux délégués. Les conférences seront effectuées aux sociétés, et non aux délégués qui en feront la demande écrite au président, jusqu'au 31 juin courant (terme de validité).

Excursion à la Sainte-Baume. — Tous les dimanches, mardis et jeudis, départ d'Arles, à 7 heures, pour la prière de venir les places au Syndicat d'Initiative de Provence, 12 rue Paradis.

Antour de Marseille AIX. — Comité de l'U. P. — Des conférences auront lieu dimanche, à 9 heures, à Septèmes et à Aix, aux Fêtes-Musées, avec le concours de MM. Gabriel Toussaint et Emile Sicard. A la suite de la conférence du 27 mai, la commission de l'U. P. a décidé de faire un tour de l'U. P. en 1917-18. Des conférences auront lieu à Aix, le 4 juin, à 9 heures, au local de l'U. P. à Aix, sous la présidence de M. le chef d'escadron en retraite, Girard, père de l'honorable avoué à la Cour, et M. le Secrétaire Général, avocat de notre barreau, et de nombreux délégués. Les conférences seront effectuées aux sociétés, et non aux délégués qui en feront la demande écrite au président, jusqu'au 31 juin courant (terme de validité).

Excursion à la Sainte-Baume. — Tous les dimanches, mardis et jeudis, départ d'Arles, à 7 heures, pour la prière de venir les places au Syndicat d'Initiative de Provence, 12 rue Paradis.

Antour de Marseille AIX. — Comité de l'U. P. — Des conférences auront lieu dimanche, à 9 heures, à Septèmes et à Aix, aux Fêtes-Musées, avec le concours de MM. Gabriel Toussaint et Emile Sicard. A la suite de la conférence du 27 mai, la commission de l'U. P. a décidé de faire un tour de l'U. P. en 1917-18. Des conférences auront lieu à Aix, le 4 juin, à 9 heures, au local de l'U. P. à Aix, sous la présidence de M. le chef d'escadron en retraite, Girard, père de l'honorable avoué à la Cour, et M. le Secrétaire Général, avocat de notre barreau, et de nombreux délégués. Les conférences seront effectuées aux sociétés, et non aux délégués qui en feront la demande écrite au président, jusqu'au 31 juin courant (terme de validité).

Excursion à la Sainte-Baume. — Tous les dimanches, mardis et jeudis, départ d'Arles, à 7 heures, pour la prière de venir les places au Syndicat d'Initiative de Provence, 12 rue Paradis.

Antour de Marseille AIX. — Comité de l'U. P. — Des conférences auront lieu dimanche, à 9 heures, à Septèmes et à Aix, aux Fêtes-Musées, avec le concours de MM. Gabriel Toussaint et Emile Sicard. A la suite de la conférence du 27 mai, la commission de l'U. P. a décidé de faire un tour de l'U. P. en 1917-18. Des conférences auront lieu à Aix, le 4 juin, à 9 heures, au local de l'U. P. à Aix, sous la présidence de M. le chef d







